P.L.U

PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE DE CLOHARS FOUESNANT

REGLEMENT: PARTIE GRAPHIQUE

Espaces et secteurs contribuant aux continuites ecologiques et a la trame verte
et bleue (article R.123-11(i) du code de l'urbanisme

Révision prescrite par délibération du CM le: 21 mai 2012

Débat préalable organisé en CM le: 17 décembre 2012

PLU arrêté par délibération du CM le: 17 décembre 2013

PLU approuvé par délibération du CM le: 3 novembre 2015

PLU rendu exécutoire le:

Plan cadastral fourni par le C.C.P.F en 2012

Echelle: 1/7500e

0 75 150 225 300 m

LEGENDE

Espaces et secteurs contribuant aux continuites ecologiques et a la trame verte
et bleue (article R.123-11(i) du code de l'urbanisme